



C4

CATALOGUE FORMATIONS

Formations certifiantes

DEVENIR ANIMATEUR DE PRÉVENTION DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL (AP SMS)

Solutions

VOUS
résolument
TOUJOURS.

ergonomiques

www.voustoujours.fr

ANIMATEUR DE PRÉVENTION DANS LE SECTEUR SMS

La prévention dans le secteur sanitaire et médico-social est un enjeu majeur qui a des implications tant pour la santé des professionnels que pour la qualité des soins et des services offerts aux usagers.

Cette formation-actions accompagne la mise en place d'une démarche pérenne de prévention et la réalisation de projets répondant spécifiquement aux besoins des établissements du secteur.

Cette formation vise à doter les professionnels du secteur sanitaire et médico-social des compétences nécessaires pour devenir Animateurs Prévention. Ils seront ainsi en mesure de promouvoir la santé et la sécurité au sein de leur établissement, de prévenir les risques liés à leur environnement de travail, et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des usagers comme des professionnels.

OBJECTIFS

- Contribuer au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels dans l'établissement.
- S'inscrire en tant qu'AP SMS dans cette démarche de prévention.
- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre tout projet de prévention.
- Intégrer les spécificités de TMS Pros dans un projet de prévention des TMS si l'établissement est concerné.

Contenus

- Enjeux de prévention des risques professionnels dans le secteur sanitaire et médico-social.
- Etat des lieux d'un établissement pour identifier ses enjeux, objectifs et priorités.
- Structuration d'une démarche de prévention contextualisée, mobilisatrice et pérenne et conditions de réussite.
- Analyse de l'activité et compréhension des TMS.
- Méthodologie d'observation et d'analyse de situations de travail et de détection des risques (TMS, chutes, RPS...).
- Définition et hiérarchisation des pistes d'amélioration.
- Méthodologie et cadrage de projet(s) de prévention (note de cadrage de projet).
- TMS Pros dans le cas du projet de prévention des TMS d'un établissement ciblé ou souhaitant rentrer dans le programme national.

Méthode pédagogique & évaluation

Le stage comprend des périodes de formation en présentiel et travaux applicatifs d'intersession dans l'établissement. Les travaux engagés font l'objet d'un accompagnement par le formateur.

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, des mises en situation, des accompagnements sur site par le formateur, des échanges et retours d'expériences.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes affectées à des missions d'animation de la prévention dans les structures du secteur Sanitaire Médico-Social.

PRÉREQUIS

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation @O100I « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des Carsat, Cramif ou Cgss (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription).

Cette formation s'intègre dans un parcours de formation et d'accompagnement de l'AP SMS et du dirigeant.

La journée de formation du dirigeant est un préalable obligatoire.

Durée

6 jours (42 heures) de formation en présentiel organisés en 3j + 2j + 1j.

2 demi-journées d'accompagnement de 4 heures sur site en commun avec le dirigeant.

Dates et lieux**DATES SESSIONS INTRA DATES SESSIONS INTER**

Calendrier disponible sur demande.

DATES SESSIONS INTRA**CONTACTEZ-NOUS**

03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

LES + DE LA FORMATION

Mise en place de travaux pédagogiques personnels pendant l'intersession, estimés à environ 2,5 jours par intersession.

Deux accompagnements pour soutenir les travaux engagés sur site, durant la formation-action.

À l'issue de la formation, les participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat de « Animateur prévention SMS » valable 36 mois.

SANCTION ET ÉVALUATION

À l'issue de la formation, les participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat de « Animateur prévention SMS » valable 36 mois.

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'animateur prévention SMS (MAC) d'une durée de 14 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

INTERVENANTS

Cédric CLAUDIN (Formateur certifié).

Prix

Tarifs consultables sur notre site internet
www.voustoujours.fr

CONTACTEZ-NOUS

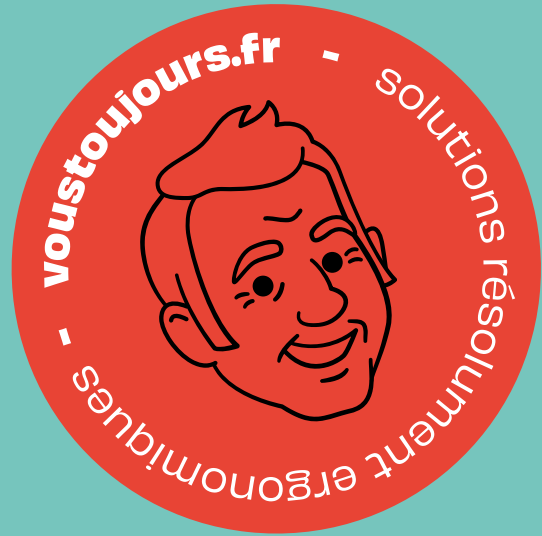
03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

Accessibilité

Nos formations sont accessibles à tout public sous réserve d'éventuels prérequis pour lesquels vous avez été informé. Les personnes handicapées bénéficieront des dispositions en leur faveur et auront un contact au sein de notre organisme de formation en la personne de notre référent handicap. Merci de nous indiquer l'éventualité de personnes concernées afin de prendre les dispositions préalables nécessaires.





Solutions

VOUS résolument TOUJOURS.

ergonomiques

29 rue de la Croix d'Auyot
54000 Nancy

JEAN LOU ORLANDINI

bonjour@voustoujours.fr
03 83 96 00 08

www.voustoujours.fr

